EGLISE ORTHODOXE DES GAULES

Ordonnance épiscopale N° 28/11-23

GRÉGOIRE
par la miséricorde de Dieu
évêque d'Arles et de l'Eglise Orthodoxe des Gaules

Au clergé et aux fidèles de l'Eglise Orthodoxe des Gaules, à nos Eglises-sœurs, au plérôme de l'Eglise Orthodoxe, et à tous ceux qui les présentes liront

Paix, Salut et Bénédiction

de la part de Dieu notre Père, du Seigneur Jésus-Christ et de l'Esprit-Saint Donateur de Vie.

A la demande du révérend Père Francis Dekeyser et suites aux modifications récentes du lieu de culte de notre Paroisse de « la Sainte Rencontre et la Visitation » à Nancy, ayant entendu nos conseillers épiscopaux, nous décidons et ordonnons ce qui suit :

Article 1er :
Le révérend Père Thomas Ten Berge est nommé recteur de la Paroisse de « la Sainte Rencontre et la Visitation » à Nancy .
Le Père Thomas a toute latitude pour organiser les offices liturgiques et l'enseignement dans cette paroisse en accord avec le conseil paroissial.
Il prendra cette fonction dès la réception de cette ordonnance.

Article 2 :
Le révérend Père Francis Dekeyser est nommé recteur honoraire de ladite paroisse.

Fait et donné à Saint Michel de Bois-Aubry,
l'an du Seigneur MMXXIII , le XVIème jour de Novembre,
étant la fête de saint Eucher, évêque de Lyon.

+ Grégoire

+ Grégoire

EGLISE ORTHODOXE DES GAULES
EVEQUE GREGOIRE